

**A.S.B.L. LES ARCHERS DU GRAND SERMENT de Saint SEBASTIEN**  
**De BRAINE-L'ALLEUD en abrégé "A.B.A."**



N° d'identification : 15082/92  
N° d'entreprise : 448-111-393

Assemblée Générale Statutaire du 31 Janvier 2023 à 19:00

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous prions d'assister à l'Assemblée Générale statutaire, annuelle et ordinaire le mardi 31 janvier 2023 à 19:00 heures en nos locaux au stade Gaston REYFF à Braine-l'Alleud.

Les points de l'ordre du jour sont :

I : concerne 2022

- a) vérification du quorum
- b) lecture des comptes et bilan 2022
- c) lecture du rapport des vérificateurs
- d) questions / réponses aux membres présents
- e) acceptations des compte et décharge aux vérificateurs
- f) secrétariat : résumé de ses activités
- g) questions / réponses au niveau du secrétariat
- h) décharge aux administrateurs
- i) démissions d'un administrateur
- j) décharge pour l'administrateur démissionnaire

II : concerne 2023

- a) Budget 2023
  - 1) Présentation du budget
  - 2) Questions réponses sur le budget
- b) élection d'un administrateur
  - 1) présentation du ou des candidats
  - 2) explication du système de vote
  - 3) désignation de deux accesseurs
  - 4) vote
  - 5) rapport des accesseurs
  - 6) lecture des résultats
  - 6) formation du nouveau bureau
- b) présentation du nouveau bureau
  - 1) présentation du nouveau bureau
  - 2) question réponse au nouveau bureau
- c) perspectives d'activité de l'asbl
- d) questions/réponses (tour de table)
- e) remerciements du conseil d'administration
- f) verre de l'amitié.

D'avance, je vous remercie de votre présence.

Pour le C.A de ABA asbl,  
Josiane LEBON, Présidente

**A.S.B.L. LES ARCHERS DU GRAND SERMENT de Saint SEBASTIEN  
De BRAINE-L'ALLEUD en abrégé "A.B.A."**



Rixensart, le 23 décembre 2022

Courrier de la présidence

N° d'identification : 15082/92

N° d'entreprise : 448-111-393

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Par la présente, permettez-moi de vous donner quelques explications concernant notre A.G. ordinaire et statutaire du 31 janvier 2023 dont l'invitation fait partie de ce courrier.

Cela fait de nombreuses années que le conseil d'administration fonctionne de son mieux pour vous permettre de progresser dans le noble art du tir à l'arc, mais aussi de garder entre les membres une entente fraternelle, familiale et festive.

Par nos statuts, le nombre minimum d'administrateurs est fixé à trois (3) et maximum à cinq (5).

Or à ce jour, un administrateur présente sa démission pour raison familiale..

Afin de respecter nos statuts, il est nécessaire de faire appel à des candidatures pour lesquelles 1 poste d'administrateur est vacant. Le poste convient à toute personne ayant des connaissances suffisante en comptabilité d'asbl

Toute personne âgée de 18 ans et en règle de cotisation pour l'année en cours peut prétendre à un poste d'administration, c'est l'A.G. qui accepte ou rejette cette candidature.. Les détenteurs d'une cotisation par carte ne peuvent voter à l' AG ni prétendre à un poste d'administrateur.

Si un seul candidat se présente et qu'il est accepté par les membres de l'A.G., le vote à main levée est suffisant ; si plusieurs candidats se présentent et sont acceptés par l'A.G., une procédure de vote est établie et vous sera expliquée lors de cette A.G..

J'ai établi deux documents qui sont joints à la présente : le premier est un formulaire à remplir par celui qui désire rejoindre le conseil d'administration, le second, un autre formulaire donnant procuration à la personne qui vous représentera lors de cette assemblée.

Le formulaire pour nous rejoindre au C.A. doit impérativement sous peine de nullité me parvenir au plus tard le 15 janvier 2023 à mon adresse privée, à l'adresse [josiane@aba1404.be](mailto:josiane@aba1404.be) ou être remis en main à un membre du comité et ce afin de préparer au mieux votre élection.

Petit rappel enfin, si vous désirez qu'un point soit retenu dans les questions/réponses de la fin de l'A.G., merci de le faire parvenir par écrit à [josiane@aba1404.be](mailto:josiane@aba1404.be) , et ceci avant le samedi 15 janvier 2023.

Le comité reste, bien sûr, à votre disposition pour toute information complémentaire et présente à vous votre famille et vos proches ses meilleurs vœux pour une année 2023 pleine de joie, de fraternité et de réussite tant sportive que professionnelle.

Josiane LEBON

## FORMULAIRE de CANDIDATURE

Madame la présidente du Conseil d'Administration des Archers du Grand Serment de Saint Sébastien de Braine-l'Alleud, en abrégé A.B.A. asbl,

Par la présente, veuillez noter mon intérêt pour le poste d'administrateur tel que demandé dans votre courrier de décembre courant.

Je vous prie donc de présenter ma candidature auprès de l'Assemblée Générale ordinaire du 31 janvier 2023.

NOM :  
PRENOM :  
N° de Membre :

ADRESSE : rue  
n°  
à

En quelques mots, voilà pourquoi je désirerai être administrateur :

SIGNATURE :

A renvoyer à : Josiane LEBON,  
Av de l'Europe 19  
B1330 RIXENSART

ou à [josiane@aba1404.be](mailto:josiane@aba1404.be)

v

**PROCURATION CONCERNANT**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET STATUTAIRE**  
**DU 31 janvier 2023**  
**de A.B.A. asbl**

Je, soussigné, dit le cédant,

- NOM :
- PRENOM :
- N° de membre
- 

Déclare donner procuration à

- Monsieur / Madame dit(e) le/la prenant(e)
- NOM :
- PRENOM :
- N° de membre
- 

Cette personne m'a déclaré être membre à part entière de l'A.G. du 31 janvier 2023. et y participe librement.

En cas de vote, je la déclare apte de décider en mon nom et place à l'Assemblée Générale Statutaire et Ordinaire de ce 31 janvier 2023

Je certifie que cette procuration est donnée de mon plein consentement.

Date :

Signature cédant

Signature prenant :

A remettre par le prenant à la présidente du conseil d'administration le jour de l'Assemblée Générale au plus tard !.